

Date de convocation : 22/05/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-six mai deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON (14).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), Pascal GOUY (pouvoir à Fabienne MANOHA), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Catherine MARCON), Thierry SABOT (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Robert VALLAT (pouvoir à Patricia SOUCHON) (9).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Tarif de la navette communale.

DCM 20230526-2

Monsieur Jean Paul GRANGE propose de rendre le prêt de la navette communale payant à raison de 15 € / jour + 0.10 centimes du km au-delà de 50 kms aller/retour – sans exception.

Le Conseil Municipal, à la majorité, moins une abstention (Florian CHAUDIER),

- valide le fait de rendre l'utilisation de la navette payante à raison de 15 € forfait jour + 10 centimes le Km au-delà de 50 Kms aller-retour, sans exception ;
- précise que ce changement interviendra pour toutes utilisations à compter du 1^{er} septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_2-DE
Reçu le 07/06/2023

